





LA PRÉVENTION ROUTIÈRE S'ADRESSE AUX FUMEURS DE BÉDOS

Une vidéo préventive, traitant des dangers de la consommation de cannabis liée à la conduite d'un véhicule automobile, vient d'être finalisée. Ce projet est issu d'une collaboration entre le Service cantonal des automobiles et de la navigation du canton de Neuchâtel (SCAN), le pôle "arts appliqués" du Centre de formation professionnel neuchâtelois (CPNE-AA) et la Police neuchâteloise (PONE). Zoom sur cette initiative et les différentes étapes qui l'ont composées.

Le SCAN a récemment constaté une augmentation des mesures administratives liées à la consommation de cannabis en tant que conducteur-trice. En effet, chaque année en Suisse, 102 personnes sont grièvement blessées ou tuées dans un accident de la route lié à la consommation de stupéfiants. Dans le canton de Neuchâtel, près de 285 retraits préventifs ont été prononcés en 2021 en lien avec cette problématique. D'autre part, 140 permis ont été retirés pour prévention de toxicomanie, en 2021. Enfin, le SCAN a constaté une augmentation de +34% du nombre de retraits à titre préventif en 5 ans.

Fort de ce constat inquiétant, et puisque cela amène à des sanctions conséquentes, l'équipe du SCAN a décidé de mettre en place un projet qui s'adresse spécifiquement à la population cible pour cette problématique, soit les 15-30 ans. Une idée de vidéo, créée par des jeunes pour des jeunes, financée par le fonds de prévention du SCAN, est alors née.

Genèse

Il y a quelques années, le SCAN avait déjà fait appel, à l'école d'arts de la Chaux de fonds pour un projet mêlant création et prévention. Cette collaboration s'était avérée fructueuse. Il était ainsi évident pour l'équipe du SCAN de se tourner à nouveau vers cette école pour ce nouveau projet. Elle a alors contacté Samuel Chalard, chargé d'enseignement pour le cours vidéo d'une classe d'étudiant-e-s en Interactive Media Designer. Celui-ci a aussitôt accepté de relever le défi et a embarqué ses élèves dans la réalisation de ce spot préventif.

Samuel Chalard explique: "La classe de 3ème année, avec qui j'ai entrepris ce mandat, est une volée très soudée et enthousiaste. Je leur ai donc laissé décider collégialement du format qu'ils estimaient pertinent pour répondre à la demande de leur premier « client ». Très rapidement, les 10 élèves ont choisi d'unir leur force pour réaliser un film, aussi professionnel que possible."

Carte blanche

"De brainstorming en brainstorming, les idées ont germé, des plus folles aux plus farfelues. Il n'en est resté qu'une, devenant ainsi la vidéo que nous dévoilons maintenant", raconte Bastian Mamin, élève ayant travaillé sur le projet.

Le jeune homme ajoute: "Il a fallu composer avec nos qualités, mais aussi nos défauts, se serrant les coudes entre amie-s, pour mener ce projet à bien. Chacun-e a pu s'exprimer au travers du projet, en proposant des idées, participant aux prises de décisions et en prenant part aux différentes tâches que nous nous sommes réparties. Nous avons géré le bon déroulé de ce projet, en présentant et en défendant nos idées à l'équipe du SCAN, ainsi qu'aux différent-e-s intervenant-e-s."

Tournage

"Le tournage s'est déroulé en 3 jours", confie Samuel Chalard. Il précise: "Sous ma supervision, pour la réalisation et celles de Cédric Russo, chef-opérateur, pour la création de la lumière. La première nuit s'est déroulée en extérieur sur le parking du SCAN, avec la neige comme invitée surprise". La suite du tournage s'est passée dans un loft à La Neuveville. Comme acteurs et actrices? Des jeunes, mais pas seulement.

Samuel Chalard confie que "les élèves ont fait jouer leurs relations pour créer un groupe d'ami-e-s: 4 jeunes femmes (en classe pré-pro de l'école du TPR) et un jeune homme (déjà vu dans l'émission 52' des deux Vincent sur la RTS)." Pour le policier, c'est l'humoriste neuchâtelois Christophe Bugnon qui a été choisi et invité.















Version finale et suite

Puis, la classe a entamé la partie montage. Une fois la vidéo construite, "de nombreux visionnements tests au sein de l'école d'arts appliqués ont permis d'affiner le message, jusqu'à sa version finale", précise leur professeur. Il continue: "Enfin, deux élèves étaient présent-e-s lors de la validation du film devant la police neuchâteloise, prêt-e-s à défendre leur travail avec des arguments affutés. Il et elle n'ont pas eu à le faire, car la police s'est immédiatement montrée conquise par le message et sa tonalité."

Bingo! Les étudiant-e-s avaient mené à bien leur mission. Ils et elles sont parvenus à aboutir à une version validée du projet. "À la force de nos efforts, nous avons construit une histoire nous ressemblant, nous parlant et, nous l'espérons, qu'elle parlera aux autres jeunes", déclarent-ils et elles.

La publication de celle-ci, ainsi que sa diffusion pourra, nous l'espérons, avoir un impact et participer à la prise de conscience du danger lié à la consommation de cannabis en tant que conducteur-trice, tant pour soi, que pour les

La vidéo « La prévention routière s'adresse aux fumeurs de bédos » sera disponible dès la fin de la conférence de presse sur les réseaux suivants :

Site internet du scan: scan-ne.ch/preventioncannabis YouTube: https://youtu.be/zynIFHjB83U

Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn

Pour tous renseignements complémentaires :

- Philippe Burri, SCAN Directeur, 079 624 45 71, philippe.burri@ne.ch
- Mike Cortese, SCAN Responsable marketing, 032 889 10 08, mike.cortese@ne.ch
- Alain Saudan, PONE Capitaine et chef de la police circulation, 032 889 95 70, alain.saudan@ne.ch
- Samuel Chalard, CPNE Enseignant vidéo, 076 578 63 87, samuel.chalard@rpn.ch

Photos libres de droit du tournage sur scan-ne.ch/photostournage.

Vidéo disponible au format HD sur demande à mike.cortese@ne.ch

Malvilliers, le 26 octobre 2022











